

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive (EU) No. 1907/2006 (REACH), Annex II

1- Identification de la substance/de la préparation/du fabricant

FDS	Tubes Fluorescent à rayons UVA et à revêtement FEP
Société	FOTOLEC TECHNOLOGIES LTD 5 Baird Way Fison Way Industrial estate Thetford Norfolk IP241 JA
Description générale	Lampe à revêtement
Utilisation	Eclairage
Date de publication	28.09.2021
Informations générales	http://glassquard.co.uk/
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	0044 1842 763 752

2- Identification des dangers

Le produit n'est pas classé comme dangereux, selon la norme CE No 1272/2008 (CLP) et la directive 67/548/EEC (DSD)

3- Composition /information sur les composants

Si les lampes sont cassées, le dégagement des composants suivant est possible:

composant	No CAS	No CE	Classification CE	
verre				
Borate de strontium dopé à l'euporium	102110-29-2	310-028-8		
Krypton	7439-90-9	231-098-5		R99
Argon	7440-37-1	231-147-0		R99
Mercure	7439-97-6	231-106-7	Repr. Cat 2	R61
			T+	R26
			T+	R48/23
			N	R50/53
Tungstène	7440-33-7	231-143-9		
Métaux				
Ciment de recouvrement				
FEP Propene, 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-, polymer with 1,1,2,2-tetrafluoroethene	25067-11-2			R26

4- Premier secours

Contact cutané	Donner les premiers soins applicables en cas de coupure avec du verre, lampe cassée. En cas de brûlure due au contact avec des matériaux fondus, les symptômes telles que brûlures rougeure, ampoule peuvent apparaître. Dans tel cas veuillez consulter un médecin.
Ingestion	Dans le cas très improbable d'une ingestion, veuillez consulter un médecin.
Inhalation	L'inhalation de gaz en grande quantité, l'inhalation de produits en décomposition par le processus normal de décomposition ainsi que l'usage de tabac contaminé par des substances de fluoropolymère peut causer des irritations respiratoires ainsi que la fièvre des polymères qui se décrit par un état gripal temporaire, toux, état fiévreux et tremblement. Les symptômes apparaissent dans les 2 heures suivant la contamination et durent jusqu'à 48 heures. Si les symptômes persistent après 48 heures, veuillez consulter un médecin. Des effets secondaires tels que des problèmes respiratoires ont rarement été observés.
Contact oculaire	Dans la cas d'un contact oculaire, rincer abondamment et si une sensation d'inconfort persiste, veuillez consulter un médecin.
Remarque sur les premier secours	En portant des équipement de sécurité adapté tels que des lunettes et des masques filtrant lors de la destruction des lampes vous éviterez les dangers

5- Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction	Veillez utiliser les agents d'extinction suivant l'eau, le dioxyde de carbone, les poudres sèches, et la mousse. Veillez porter un masque filtrant en entrant dans la zone dangereuse.
Produits de décomposition Dangereux en combustion	Sous la chaleur extrême le verre et le revêtement plastique peuvent se craqueler ou fondre. Les lampes soumises à cette fiche de sécurité fiche technique santé-sécurité sont revêtues d'une couche FEP. Cette substance FEP est incombustible et ne s'enflamme pas sans élément perturbateur.
	Dioxyde de silicium, oxydes d'aluminium, oxydes de mercure, oxyde de baryum, oxyde de plomb, anhydrides boriques, oxydes d'euporium, oxyde métallique, oxydes de tungstène. La combustion de fluoropolymères peut accroître la toxicité des gaz.

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Procédure en cas de renversement	Ne s'applique pas si la lampe n'est pas cassée . Si la lampe est cassée, ventiler la pièce et nettoyer la surface en portant les éléments de sécurité adaptés.
	Eviter l'inhalation des poussières, porter des équipements de protection adéquats, Ventiler la pièce.
Procédure d'urgence	Ne s'applique pas

7-Manipulation et stockage

Evacuation locale	Ne s'applique pas dans les conditions normales
Condition de stockage	Les lampes de revêtement sont pallétiées sous température ambiante et ne doivent pas être superposées. Le produit garde l'emballage d'origine du client, ce qui est considéré suffisant pour l'expédition et la manipulation normale.
Code de stockage	Tenir loin de source de chaleur

8- Controle de l'explosion /protection individuelle

Limites de l'exposition :

Applicable aux Pays-bas (20°C, 1013Hpa)

Verre	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Borate de strontium dopé a l'euporium	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Krypton/Argon	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Mercure	TLV: 0.05mg/m3 (Femme en âge de procréer: consulter l'agent de sécurité industrielle)
	STEL: 0.05mg/m3 (Femme en âge de procréer: consulter l'agent de sécurité industrielle)
Tungstène	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Métaux	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Ciment de recouvrement	Aucune valeur CMA STEL a été définie

Applicable à la Belgique (20°C, 1013Hpa)

Mercure	TLV: 0.05mg/m3 (Femme en age de procréer: consulter l'agent de sécurité industrielle)
Tungstène	TVL : 5mg/m3
Tungstène	STEL: 10mg/m3

Applicable à l'Allemagne (20°C, 1013Hpa)

Mercure	TLV: 0.01mg/m3 (Femme en age de procréer: consulter l'agent de sécurité industrielle)
Tungstène	TVL : 5mg/m3

Applicable aux Etats-Unis

Krypton/Argon	Aucune valeur CMA STEL a été définie
Mercure	TVL: 0.025mg/m3 (Femme en age de procréer: consulter l'agent de sécurité)
Tungstène	TVL: 5mg/m3
	STEL: 10mg/m3

Revêtement		
FEP	Le STEL prescrit qu'une personne est exposée en sécurité aux produits si elle s'éloigne du produit 1h toute les 15 minutes pendant 8heures.	
Remarque sur les limites d'exposition.	Pas d'effets indésirables provenant d'une exposition occasionelle aux lampes brisées mais afin d'employer de bonnes méthodes il faut éviter une exposition prolongée ou fréquente grâce à l'utilisation d'équipements de protection personnelle adéquats et grace à la ventilation lors de la destruction de grande quantité de lampes.	
Certains médicaments et produits chimiques peuvent augmenter la sensibilité aux rayons ultraviolets		
Seuil olfactif (20°C, 1013Hpa)	Non traçable	
Equipement de protection conseillé		
Peaux	Gants de protection lors de manipulation du produit	
Yeux	Lunettes de protection avec oeilères	
Inhalation	Un masque filtrant approuvé doit être utilisé si de grands volumes de lampes sont brisés pour être détruits.	
9- Propriétés physiques et chimiques		
Etats	Lampe fluorescente	Revêtement
Couleur	Transparent	Transparent
Odeur	Inodore	Inodore
Taux d'évaporation /plage	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Point d'ébullition / plage	Non traçable	Non traçable
Point d'éclair / plage	Non traçable	Non traçable
Point de fusion/plage	superieur à 480C°	Non traçable
Limites d'explosion	Ne s'applique pas	
Explosion de poussiere possible dans l'air	Non traçable	
Densité	Non traçable	
Pression vapeur	Ne s'applique pas	
Solubilité dans l'eau	Ne s'applique pas	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans un corps gras	Ne s'applique pas	Insoluble dans un corps gras
PH	Ne s'applique pas	Non traçable
Viscosité	Ne s'applique pas	Non traçable
Température d'auto inflammation	Ne s'applique pas	Non inflammable
Température de décomposition	Non traçable	Non traçable
Charge électrostatique	Non traçable	Non traçable
10- Stabilité et réactivité		
Le produit est stable dans les conditions décrites à la section 7	Ce produit comporte une excellente stabilité thermique, bonne isolation électrique, inertie chimique, résistance au gaz et non inflammable.	
Condition à éviter		
Réaction à l'eau	Aucune	
Réactions dangereuses	Le verre et le revêtement réagissent à l'acide fluorhydrique.	
Produits de décomposition dangereux en cas de chauffe	Ce produit brulera dans une atmosphère de 95% d'oxygene lorsqu'une source d'inflammation est présente. Cependant le FEP s'éteint automatiquement lorsque la source est retirée.	
11-Information toxicologique		
Symptômes		
Contact cutané	local	Aucun
	général	Aucun
Ingestion	local	Aucun
	générale	Aucun

Inhalation	locale	Aucun
	générale	Aucun
Contact oculaire	local	Aucun
	général	Aucun
Remarque sur les symptômes		Ces lampes émettent des rayons UVA par conséquent éviter une exposition prolongée.
Toxicité		Le FEP est considéré comme non dangereux selon la réglementation (CE). La décomposition au-dessus de 230C° peut entraîner des émissions de gaz toxiques et causer une fièvre des polymères si inhalée.
Test d'ames		Aucun
Les propriétés toxicologiques n'ont pas été pleinement approfondies		

12- information écotoxicologique

Demande biologique en oxygène	Non traçable
Demande chimique en oxygène	Non traçable
Coefficient de demande biologique / chimique en oxygène	Non traçable
Dégradabilité	
Facteur biochimique	Non traçable
log PO/w	4.5 mercure
Constante de Henry	Non traçable
Mercure Poisson	LC-50:0.004mg/l/96H
Mercure Daphnie	LC-50:0.0052mg/l/48H
Mercure Algues	LC-50:0.03mg/l/72H
Ecotoxicité	Les lampes contiennent du mercure, produit toxique à l'inhalation et aux organismes aquatiques peut causer des effets indésirables à long terme à l'environnement aquatique et peut être nocif pour le fœtus.

13- Considération relative à l'élimination

À la fin de la durée de vie nominale du produit, les agents de recyclage approuvés disposent de lieux de collecte qui acceptent les lampes à revêtement. Fotolec encourage le recyclage de ses produits par l'intermédiaire d'agents de collecte des déchets approuvés. Lorsque le verre et le revêtement sont fracturés à cause d'une mauvaise utilisation, il faut appliquer les processus normaux de manipulation pour recueillir le verre.

14-Information relative au transport

Transport routier (ADR/RID/GGVSE)	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux lors du transport
Transport maritime (IMDG-Code/GGVSee)	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux lors du transport
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux lors du transport

15- Information réglementaires

Règlementation CE	Ne s'applique pas
Restriction d'utilisation	Aucune
EINECS:	CAS # 25067-11-2 Non répertorié dans l'inventaire

16- Information supplémentaires

nous recommandons de transmettre ces informations aux opérateurs

Phases de risques ref section 3

R26	Très toxique pour l'inhalation
R48/23	Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée et inhalation
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R99	Suffocation dans les cas de forte concentration.